

CONFÉRENCE

# Prendre soin des collectifs de travail dans les métiers de la Justice

Présentation du dossier #2025/4  
des Cahiers de la Justice

10 FÉVRIER 2026 – 10H30-12H30

Institut Robert Badinter, Paris

## Qu'est-ce qu'un « bon » collectif de travail?

En dehors des temps d'audience, les missions des professionnels de la Justice sont souvent perçues, y compris par les intéressés eux-mêmes, comme exercées de manière solitaire.

Mais peut-on vraiment travailler seul ? Et est-il facile de travailler à plusieurs ?

Prenant en considération la réalité des situations de travail au sein des juridictions et des cabinets d'avocats, les auteurs de ce dossier des **Cahiers de la Justice** dévoilent les collectifs de travail existants tout en s'interrogeant sur ce qui fait leur faiblesse et leur force. S'ils peuvent être dysfonctionnels et maltraitants, les collectifs de travail peuvent aussi être porteurs de sens et de motivation. Comment en prendre soin ?

Prolongeant les analyses de l'étude publiée par l'Institut Robert Badinter en novembre 2024 « **Le travail en juridiction, une analyse pluridisciplinaire** »<sup>1</sup>, c'est à ces questions que répondront les auteurs invités à l'Institut Robert Badinter le 10 février 2026.

Cet événement sera disponible en direct et en rediffusion sur notre chaîne Youtube.

---

<sup>1</sup> Anne-Sophie de LAMARZELLE, Valérie SAGANT « Le travail en Juridiction, une analyse pluridisciplinaire », IERDJ 2024 : <https://institutrobertbadinter.fr/fr/publications/le-travail-en-juridiction-analyse-pluridisciplinaire/>

10h00-10h30

Accueil des participants

10h30-10h45

Ouverture

**Valérie SAGANT**, directrice de l'Institut Robert Badinter

**Anne-Sophie de LAMARZELLE**, magistrate, responsable d'études et de recherches à l'Institut Robert Badinter

10h45-12h00

Pourquoi les collectifs de travail sont-ils importants ?

Où se trouvent les collectifs de travail ?

Comment en prendre soin ?

Interventions de :

**Valérie BOUSSARD**, professeure de sociologie, université Paris Nanterre, directrice du laboratoire IDHE.S

**Lauren MILLER**, greffière, chargée d'enseignement à l'École nationale des greffes

**Pierre-Louis SANCHEZ**, doctorant en sociologie au CERLIS, université Paris-Cité

Discutante :

**Benjamine FIEDLER**, avocate et présidente du Centre de Recherche et d'Etude des Avocats (CREA)

12h00-12h30

Échanges avec le public

12h30

Fin des travaux

## À PROPOS DES CAHIERS DE LA JUSTICE

Fondée en 1975 par Marc Ancel, cette revue dont la parution est annuelle, associe chercheur-es, magistrat-es, avocat-es et universitaires autour de trois axes : principes et problèmes de politique criminelle, politique criminelle appliquée et politique criminelle comparée. L'Institut Robert Badinter participe à son comité de rédaction et soutient financièrement la publication et la diffusion de la revue.

## INSTITUT ROBERT BADINTER

### Études et recherches sur le droit et la justice

L'Institut Robert Badinter (anciennement Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la justice - IERDJ) a pour mission de nourrir la connaissance et les échanges sur le droit et la justice en lançant des réflexions originales et prospectives, en finançant et en accompagnant des travaux de recherche et en diffusant largement les connaissances sur les normes, la régulation et le fonctionnement de la justice, toutes disciplines scientifiques confondues.

Groupement d'intérêt public créé en 2022, l'Institut Robert Badinter est issu de la fusion de l'Institut des hautes études sur la justice et de la Mission de recherche droit et justice, deux entités internationalement reconnues.

